

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE SAINT GEORGES DE POINTINDOUX**

SEANCE du 24 JUILLET
2025

En exercice : 18
Présents : 13
Votants : 14
Absents : 05

**L'an deux mil vingt-cinq
Le vingt-quatre juillet à vingt heures et trente minutes
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie
en séance publique sous la présidence de
Jean-François PEROCHEAU, Maire**

Etaient présents : Jean-François PEROCHEAU, Maire

Date de convocation :
21/07/2025

Mmes, MM, CLERC Cécilia, MÉCHINEAU Jean-Luc, De PARSEVAL Anne, BIRON Olivier, MALRIEU Jérôme, MONNERON Yann, GUYOT Jean-René, ROBIN Myriam, RICHARD Sébastien, GRIMALDI Jean-Claude, GUILBAUD Jean-Maurice, BARRETEAU Gladys.
Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés :MM OLIVIÉRO Delphine, DUBOIS Karine, NÉAU Pierre, , GUÉRIN Sarah, BIBARD Frédéric.
Absent : M.

Monsieur Pierre NÉAU a donné pouvoir à Madame Cécilia CLERC
Madame Gladys BARRETEAU a été élu secrétaire de séance.

**DÉNOMINATION DES VOIES COMMUNALES
CHEMIN PIETONNIER AU LOTISSEMENT « LES BARDANES »**

Monsieur le Maire rappelle que les voiries du lotissement Les Bardanes ont été rétrocédées à la Commune à la date du 03 juillet 2025. Un chemin piétonnier situé entre la rue des Bardanes et la rue des Bruyères, à la limite longeant le lotissement Les Poirières n'a pas de nom. Il y a donc lieu de nommer cette voie piétonne.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **NOMME à l'unanimité** le chemin situé entre la rue des Bardanes et la rue des Bruyères, à la limite longeant le lotissement Les Poirières
« Chemin des coquelicots »

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Jean-François PEROCHEAU

Secrétaire de séance
Gladys BARRETEAU

